

MEMOIRES

LES SOCIÉTÉS MÉDICALES. (1)

Par le Docteur C. N. VALIN.

Agrégé, chargé du Cours d'Hygiène, Médecin dermatologiste de l'Hôpital Notre-Dame.

Messieurs, permettez-moi, avant de passer à mon successeur la direction de la Société, d'attirer votre attention sur certains événements qui se sont passés durant l'année, et qui prouvent surabondamment l'utilité et la nécessité des sociétés médicales. Je désire vous montrer, en effet, qu'elles ont été, pour le corps médical, des facteurs de progrès scientifique, professionnel et social.

PROGRÈS SCIENTIFIQUE.

Et d'abord, les sociétés médicales ont été des facteurs de progrès scientifique parce qu'elles ont créé une occasion au travail intellectuel, à l'exercice de l'observation clinique, de la parole, de la plume; parce qu'elles ont suscité l'émulation, éveillé la curiosité et l'esprit scientifique; parce qu'elles ont été des foyers alimentant et conservant le goût pour l'étude.

L'esprit comme le muscle a besoin d'exercice pour échapper à l'atrophie et à l'impuissance fonctionnelle. Or, les sociétés médicales sont des centres d'activité et d'émulation intellectuelles, en donnant à l'intelligence l'occasion de se manifester et de se perfectionner. Combien de travaux, fructueux pour ceux qui les ont faits et pour ceux qui les ont écoutés et discutés, qui n'auraient pas été entrepris sans cette sollicitation exercée par l'existence d'une société dont le but est de s'instruire réciproquement; combien d'observations intéressantes seraient à jamais perdues et restées inutiles sans cette émulation engendrée par l'exemple; enfin, combien, de fait d'entendre des observations bien faites, bien rédigées, bien exposées, a une heureuse influence sur la manière d'exercer notre profession. Notre esprit s'habitue tout naturellement à faire les choses avec plus de soin, de méthode, d'esprit scientifique; et tous ces perfectionnements dans la manière d'exercer notre profession ont pour résultats pratiques de construire une base solide à notre réputation et à notre succès. Les sociétés mé-

(1) Discours prononcé devant la Société Médicale de Montréal, à la séance d'ouverture, le mardi, 4 octobre 1904, par le Dr C. N. Valin, président sortant de charge.